



Comité commun
1^{ère} réunion
5 septembre 2024
Londres (Royaume-Uni)

**Prix indicatif composé et prix de groupe
de l'OIC : Part de marché et pondération
de chaque groupe
Moyennes des années civiles : 2021 à 2023
En vigueur à compter du 1 octobre 2024**

Contexte

1. Conformément au Règlement sur les statistiques – Prix indicatifs (document [ICC-105-17 Rev. 1](#)), Annexe I (c), « La pondération de chaque groupe sera passée en revue tous les deux ans ». L'Avant-propos 3 du même document dit « il est recommandé de procéder à des examens périodiques tous les trois ans », ce qui fait référence aux procédures de collecte, de transmission, de calcul et de publication des prix de groupe et des prix composés.
2. Le dernier examen de la pondération de chaque groupe a eu lieu en 2021 lorsque le Comité des statistiques a recommandé au Conseil que les nouvelles parts de marché des groupes et leurs pondérations prennent effet à partir du 1^{er} octobre 2021 conformément aux données présentées dans le document [SC-104/21](#). En 2023, le Comité des statistiques ne s'étant pas réuni, aucun examen n'a été effectué pour être examiné par le Conseil.
3. Le tableau 1 donne les dernières informations sur les exportations moyennes de café vert pendant les années civiles 2021 à 2023, vers toutes les destinations, vers l'Union européenne et vers les États-Unis, par groupe de café. Il indique également la part de marché et la pondération de chaque groupe de café (en vigueur et à venir) dans le calcul du prix indicatif composé et des prix de groupe conformément au Règlement. Le tableau 2 indique les propositions de pondération et de part de marché des groupes qui, si elles sont adoptées, entreront en vigueur le **1 octobre 2024**.

Mesure à prendre

Le Comité est invité à examiner et, le cas échéant, à approuver le présent document.

TABLE 1					
Basis for the calculation of the ICO composite and group indicator prices					
	Average exports of green coffee: calendar years 2021 to 2023 (60-kg bags)	Group weighting (percentage)		Market share (percentage)	
		New	Current	New	Current
TOTAL	115,646,625	100.00	100.00		
Colombian Milds	11,733,672	10.15	11.60		
of which exports to:					
	EU	2,967,516		39.99	41.51
	USA	4,452,727		60.01	58.49
		7,420,243		100.00	100.00
Other Milds	23,685,392	20.48	21.20		
of which exports to:					
	EU	8,591,038		54.12	64.07
	USA	7,282,418		45.88	35.93
		15,873,456		100.00	100.00
Brazilian Naturals	36,950,970	31.95	30.76		
of which exports to:					
	EU	16,726,483		71.94	73.10
	USA	6,525,139		28.06	26.90
		23,251,622		100.00	100.00
Robustas	43,276,592	37.42	36.44		
of which exports to:					
	EU	17,864,590		86.27	84.29
	USA	2,842,586		13.73	15.71
		20,707,176		100.00	100.00

TABLE 2				
Proposed group weightings and market shares Effective from 1 October 2024				
	Group weighting (percentage)	Market share (percentage)		
		Total	EU	USA
TOTAL	100.0			
Colombian Milds	10.1	100.0	40.0	60.0
Other Milds	20.5	100.0	54.1	45.9
Brazilian Naturals	32.0	100.0	71.9	28.1
Robustas	37.4	100.0	86.3	13.7